

Réf: Dossier 296680

Avis de constitution

SOCIETE « BOLARO CONSEIL INTERNATIONAL » en abrégé « BCI »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody Riviera
Attoban – Lot n°13, Ilot n°02, 09 BP 1228 Abidjan 09, Lot
13, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 08/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BOLARO CONSEIL

INTERNATIONAL » en abrégé « BCI »

Objet : - La consultation et le conseil en toute matière notamment juridique et fiscale ;

- L'assistance à déclarations fiscales ;

- L'assistance à contrôle fiscal et en matière sociale ;

- Les formations ;

- et généralement, toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social et susceptible d'en faciliter la réalisation.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, Cocody Riviera
Attoban – Lot n°13, Ilot n°02, 09 BP 1228 Abidjan 09, Lot
13, Ilot 02

Dirigeant(s) M BAH MAMADOU ALIOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02736 du 18/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°16192/GTCA/RC/2024 du 18/03/2024

